Préparation au concours de Gardien brigadier
EXTERNE
Catégorie C

Date prévisionnelle du concours	**4 mai 2028**
Centre(s) de gestion organisateur(s) à contacter pour l'inscription au concours	**CDG35**

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du Centre de gestion.
L'inscription à un concours ou un examen professionnel est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.
L'éligibilité de l'agent au concours ou à l'examen professionnel envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits. Néanmoins **un test d'orientation obligatoire** permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues et déterminera **le parcours de formation préconisé** pour l'agent : **entrée directe en préparation**, ou suivi d'une **formation tremplin**, ou orientation préalable vers un **autre parcours**.

Organisation de la préparation

Date limite d'inscription à la préparation	**15 octobre 2026**
Test d'orientation organisé en PRESENTIEL	**3 novembre 2026 - Matin (français)** à Vannes, à Ploufragan, à Châteaulin et à Thorigné-Fouillard
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	**Février à mars 2027 (5 à 10 jours)**
Calendrier de la préparation	**Décembre 2027 à mai 2028**
Durée et lieu(x) de la formation	**14 jours - Interrégional**

Les modules de formation

Méthodologie et entraînement à l'écrit – Epreuve de rapport	**4 jours**
Méthodologie et entraînement à l'écrit – Epreuve de questions	**4 jours**
Apports de connaissances	**4 jours**
Entretien avec le jury	**2 jours**

Coûts de formation

Le Cnfpt assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens professionnels.
Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.

Contacts au Cnfpt : **Inscription, test, tremplin :** nathalie.pillier@cnfpt.fr **Préparation :** anita.monneray@cnfpt.fr